

AUTORITE CONCEDANTE



MAITRE D'OUVRAGE



# BRETELLE SOUTERRAINE SCHLOESING

Marseille 8<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> arrondissements



mars 2018



## 2. PROJET

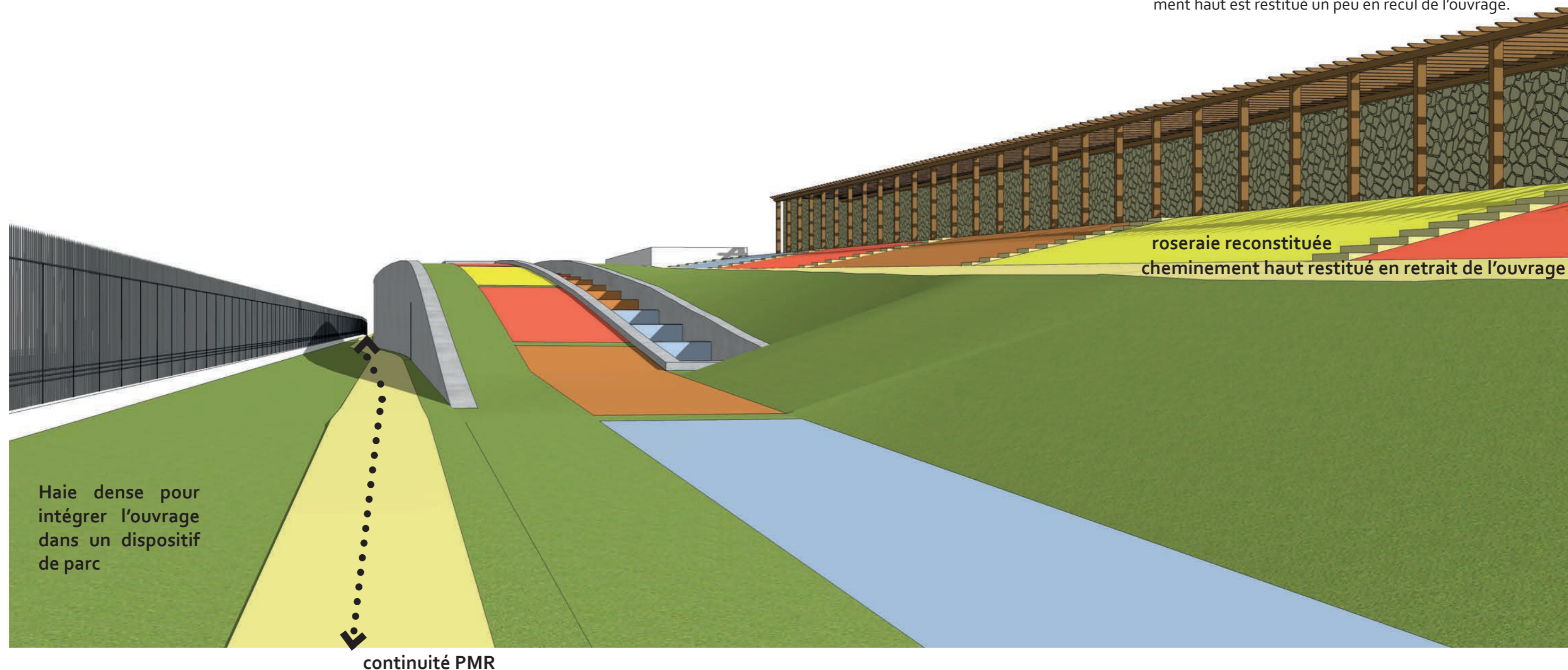
---

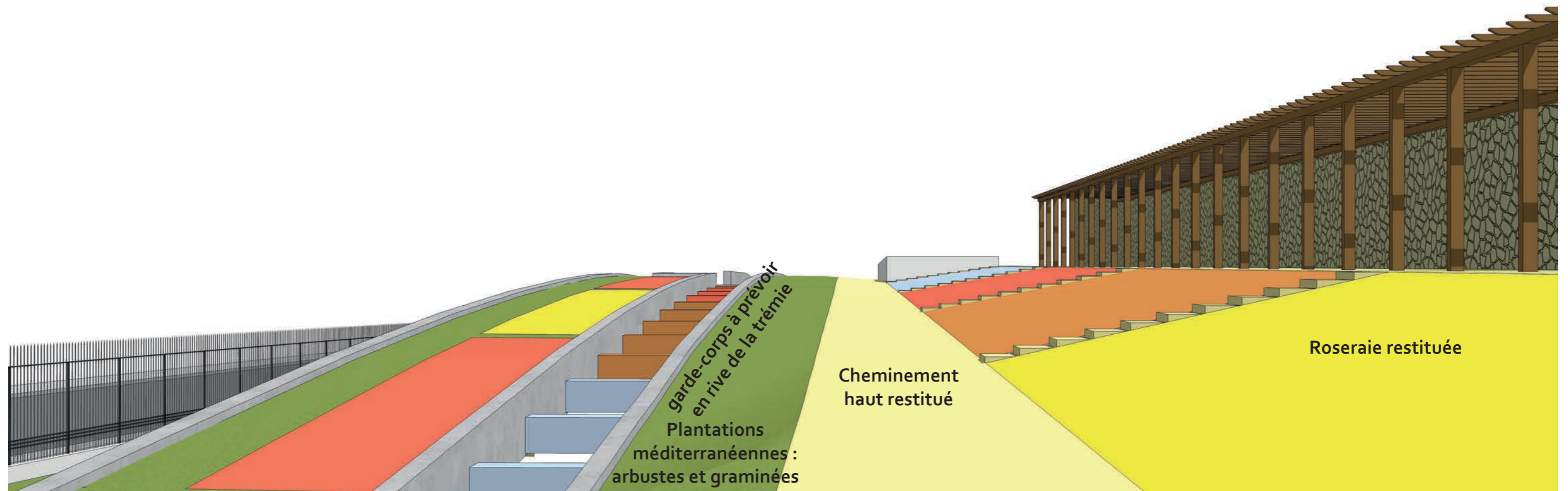
Le projet propose de maintenir la clôture du parc en place, afin de végétaliser le plus possible (hormis sur la chambre RTE, sur l'emprise de l'IS et sur les réseaux) l'espace entre la limite du parc et l'ouvrage, dans l'objectif de noyer l'ouvrage dans un dispositif végétal du registre du parc.

Le projet propose de redessiner les deux trémies aérauliques de 100ml chacune pour 2m de large.

En contrepoint de ces trémies de ventilation, nous proposons de végétaliser la dalle afin de retrouver un langage de parc. Les plantations restent à affiner, ainsi que les épaisseurs de terre (il faudrait viser entre 50 et 80cm) pour retrouver un rythme de massif qui dialogue avec la roseraie, reconstituée.

Un cheminement accessible aux PMR est maintenu sur la rive sud de l'ouvrage pour assurer la continuité des parcours. Le cheminement haut est restitué un peu en recul de l'ouvrage.



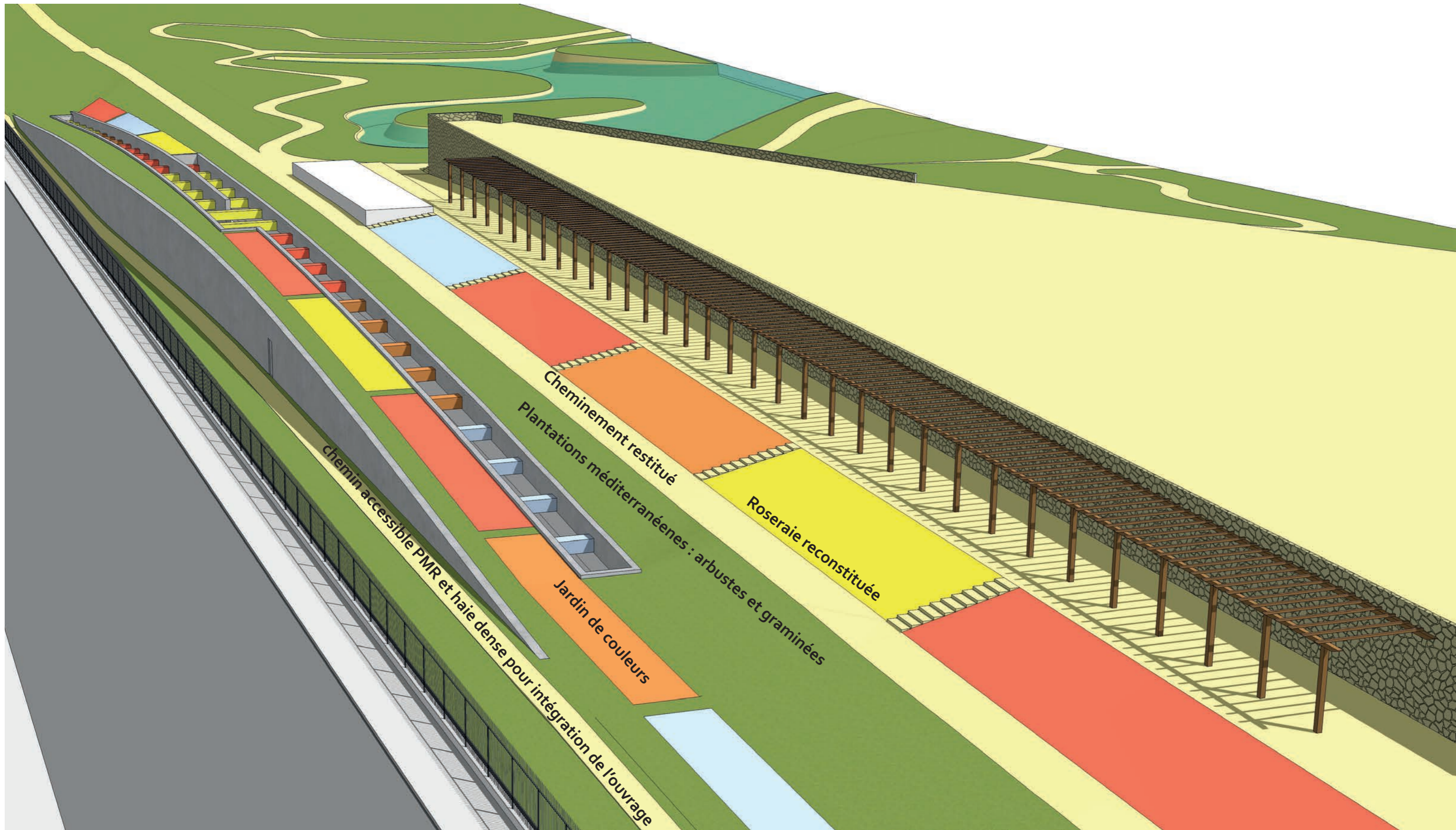


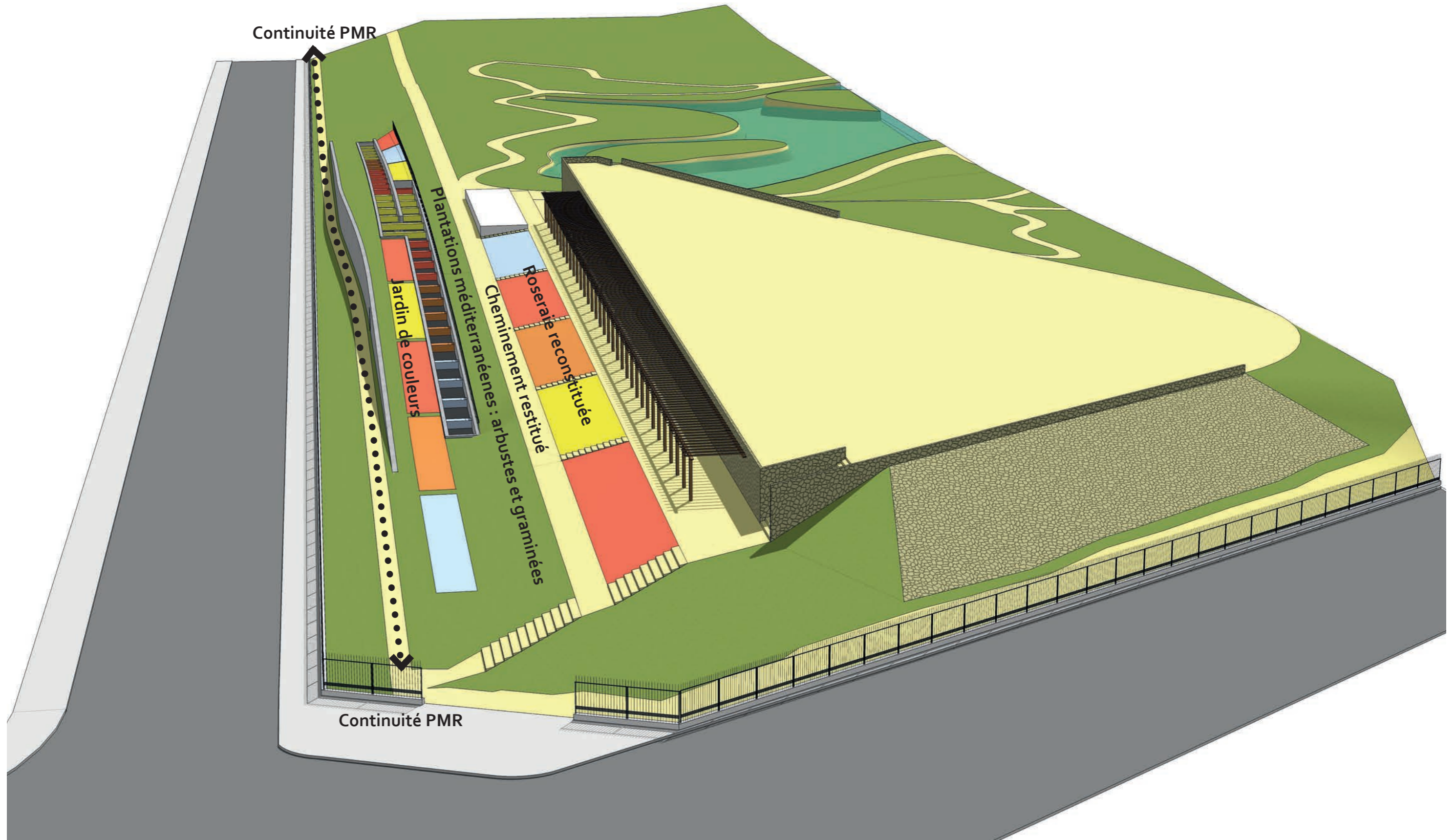
garde-corps à prévoir  
en rive de la trémie

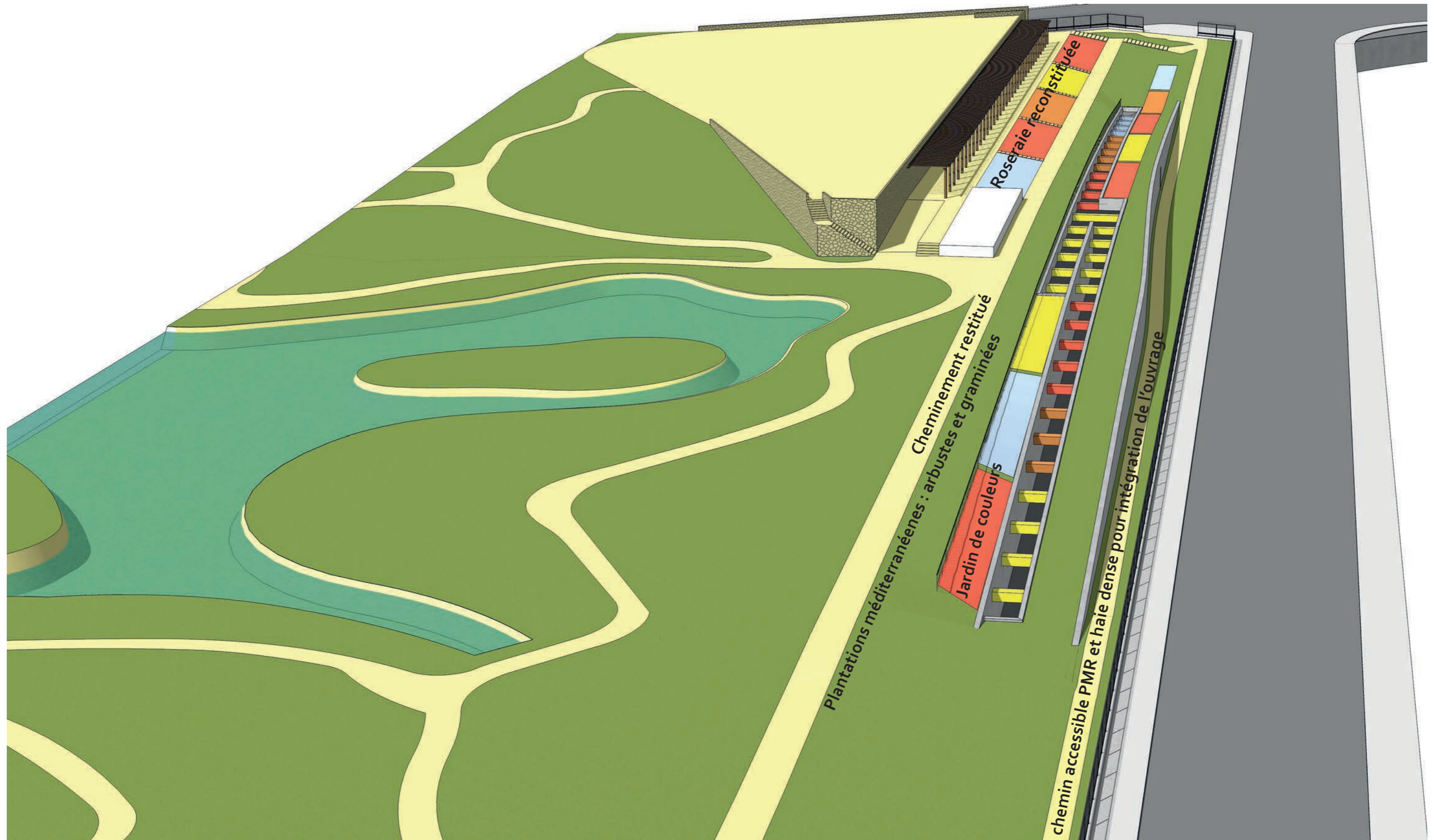
Plantations  
méditerranéennes :  
arbustes et graminées

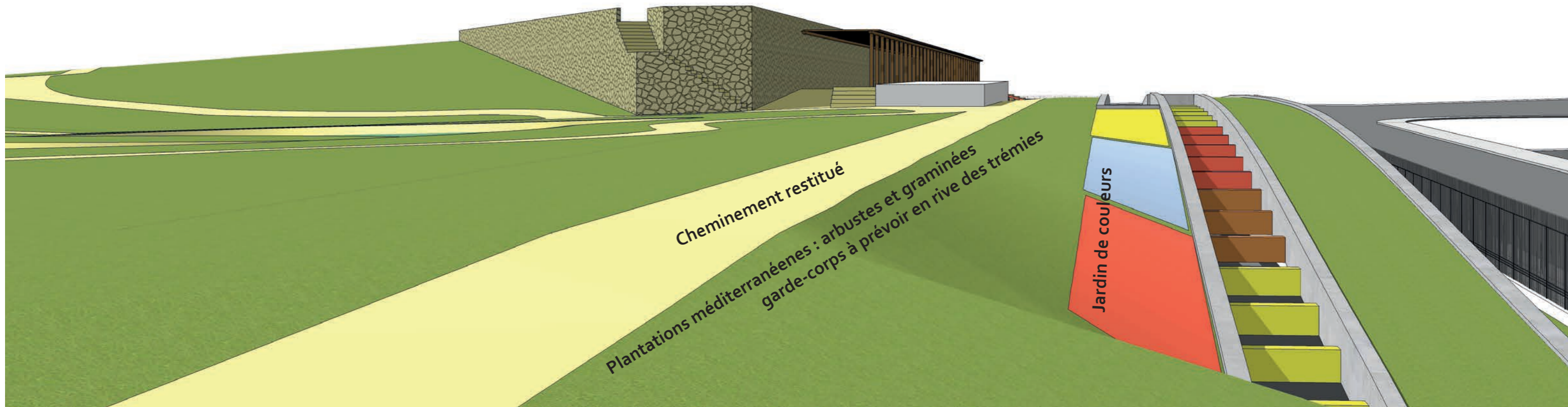
Cheminement  
haut restitué

Roseraie restituée















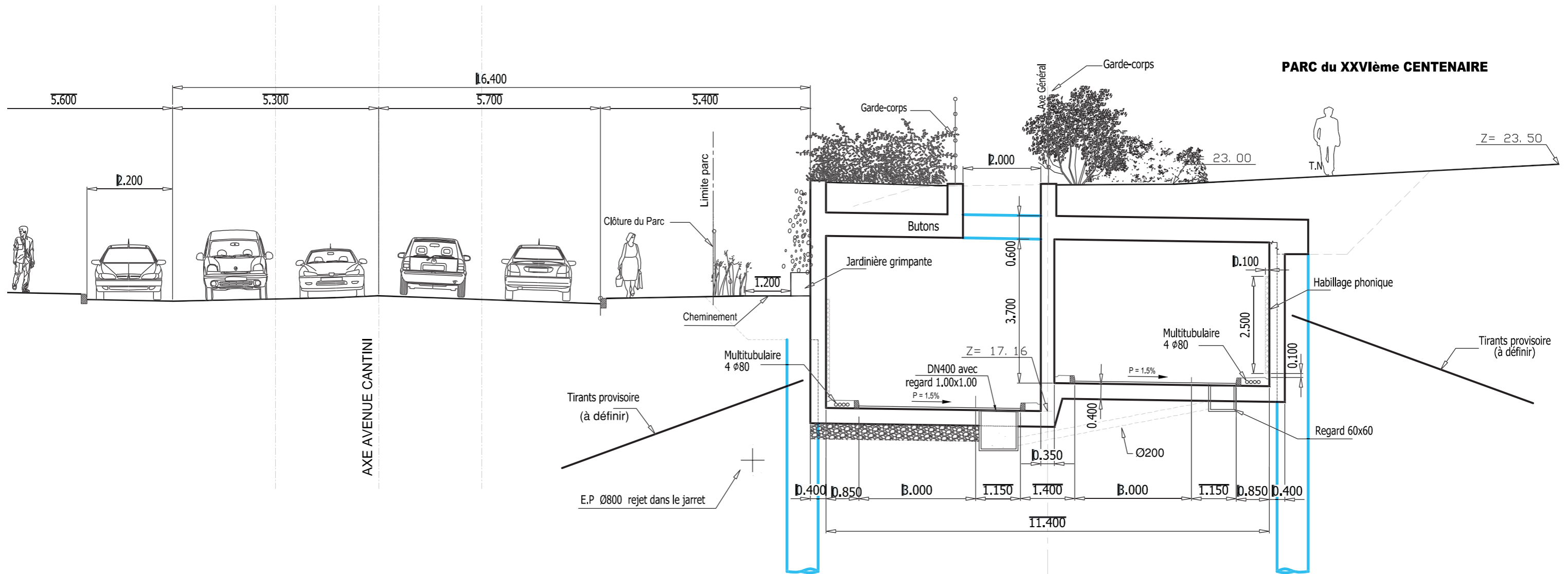






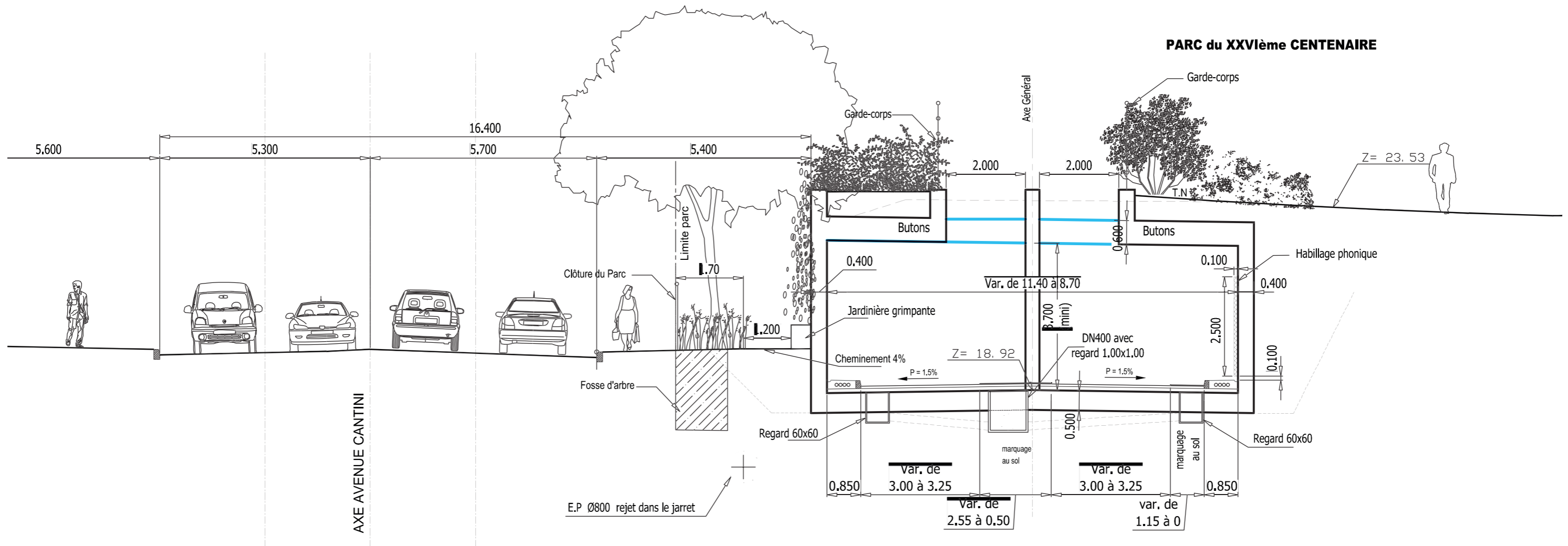


## COUPE TRANSVERSALE 4-4





**COUPE TRANSVERSALE 5-5**

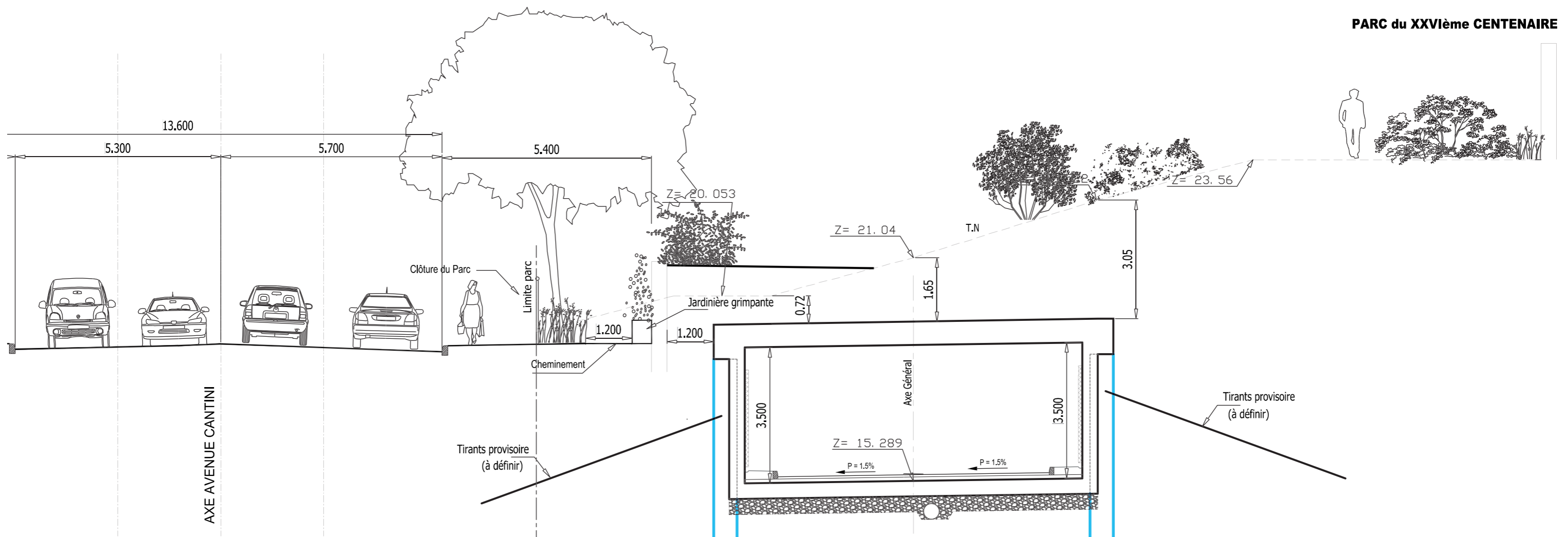






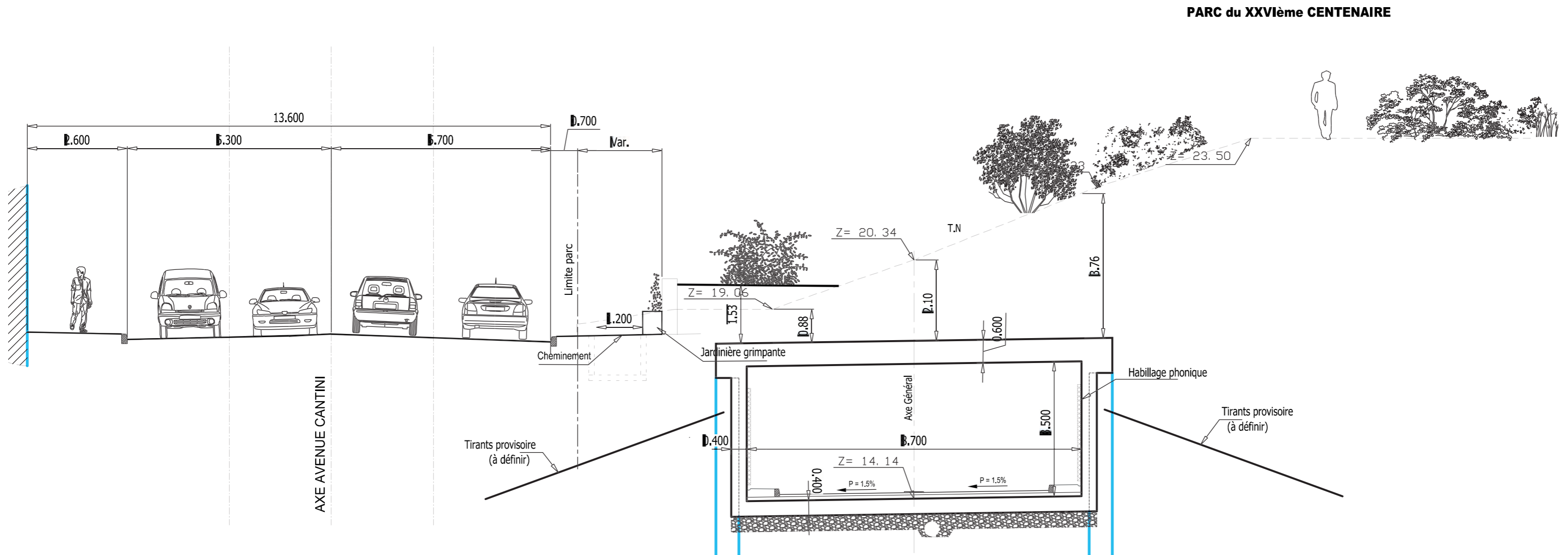


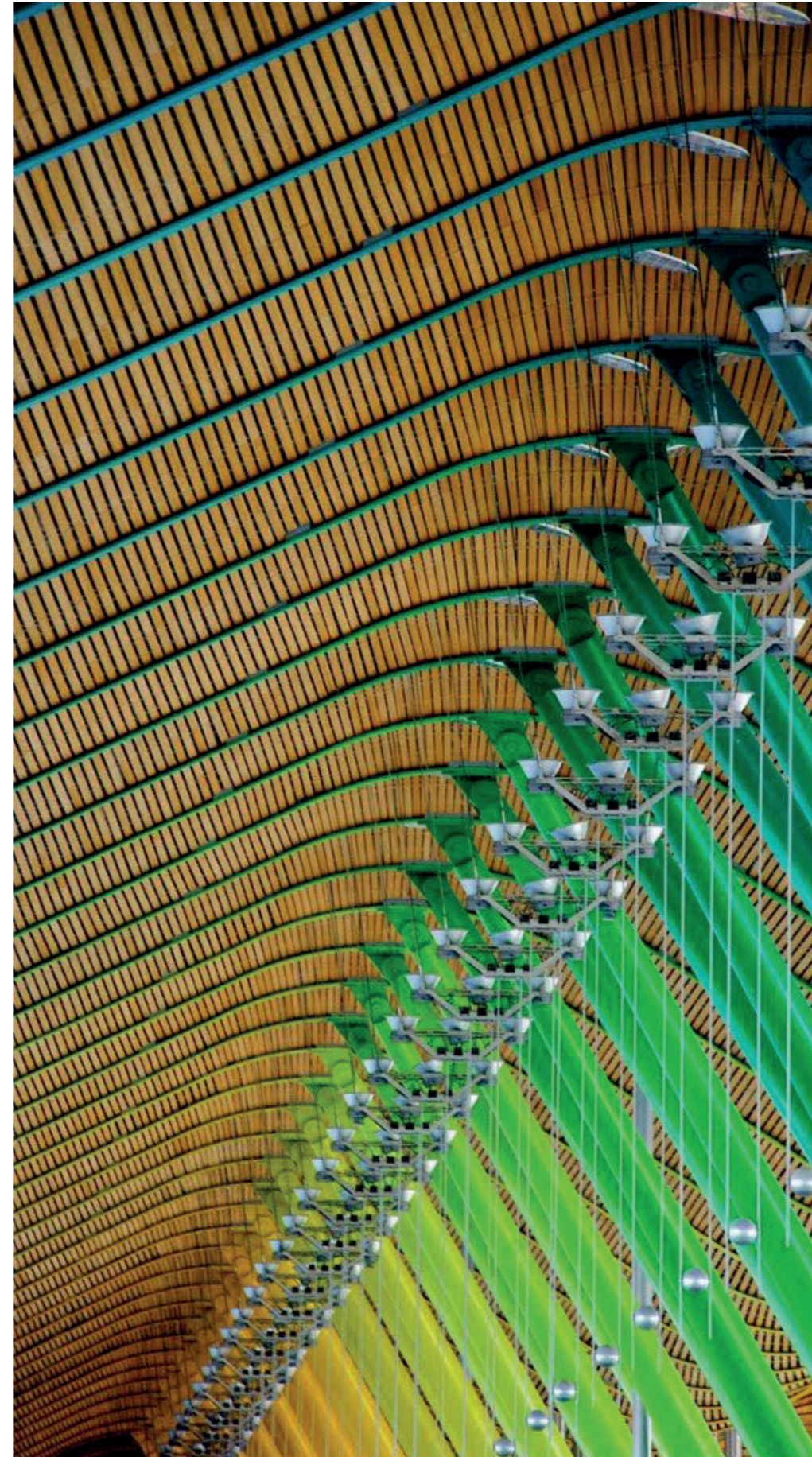
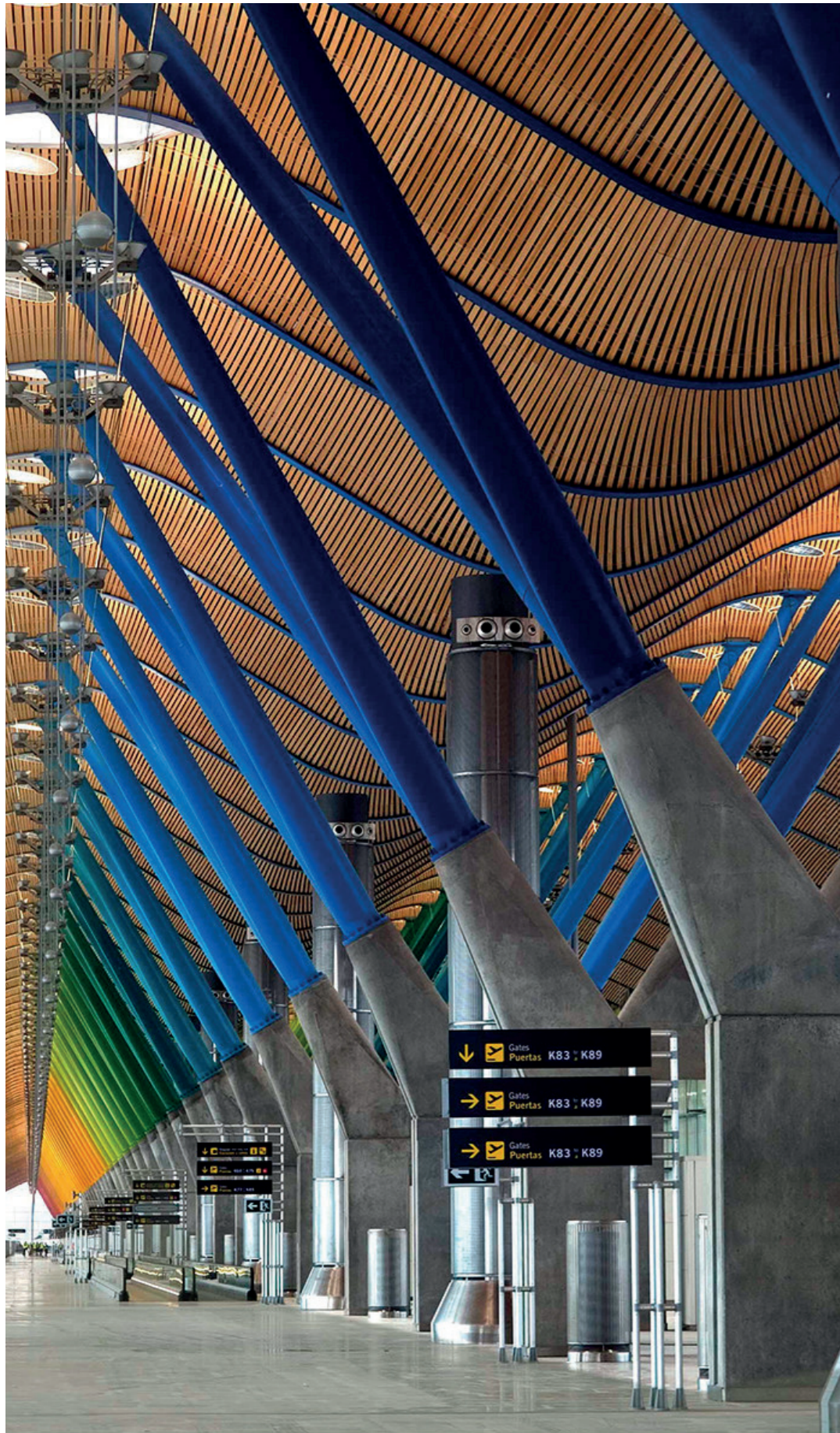
### COUPE TRANSVERSALE 7-7





### COUPE TRANSVERSALE 8-8





*des boutons colorés*

L'intégration de l'ouvrage propose de faire varier une gamme chromatique sur les boutons.  
Le dispositif chromatique est repris dans les teintes de plantations projetées.

*aérogare de Madrid - Richard Rogers*



les chemins existants : enrobé et stabilisé



Chemin haut du parc : stabilisé classique



Chemin accessible PMR : stabilisé renforcé, teinte terre

Le projet propose du stabilisé sur le chemin haut du parc, dito l'existant. La teinte sera affinée en fonction de la teinte du chemin existant afin de garantir la cohérence sur l'ouvrage.

Le cheminement accessible aux PMR, actuellement en enrobé, sera restitué en stabilisé renforcé pour conserver un registre de parc.



la grille existante est maintenue en place



la roseraie est reconstituée



voliges en bois pour délimiter les plantations

La grille du parc est maintenue en place. L'espace entre l'ouvrage et la grille sera largement planté afin d'intégrer l'ouvrage dans un dispositif végétal du registre du parc

La roseraie sera restaurée le long du chemin d'entrée. La délimitation des massifs sera réalisée en volige de bois (2.5 x 20 cm, fichée sur des fers à béton).



La limite du parc sur l'avenue Cantini sera végétalisée. Des plantes grimpantes formeront le premier filtre visuel, le long de la grille et sur le flanc de l'ouvrage.

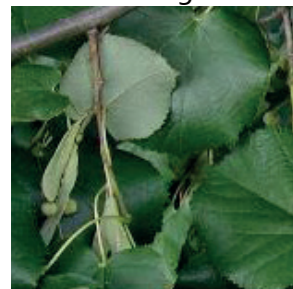
Les grimpantes seront choisies volubiles, sans crampon. Un système de guidage en treille sera mis en place, réalisé à partir de fer à béton stabilisés et/ou peints, mis en applique des murs de l'ouvrage.

Des massifs arbustifs créeront la profondeur de champ et viendront enoyer l'ouvrage dans un dispositif végétal.

Détail charpente



Détail feuillage



Les arbres existants seront abattus pour le chantier et restitué par des Tilia tomentosa 'Brabant' (essence à préciser avec la DPJ) planté en tige 25/30.

Un garde-corps noyé dans la végétation sera mis en place dès qu'il y a un risque de chute pour le public ou pour le personnel d'entretien du parc. Ce garde-corps sera disposé en applique des murs de l'ouvrage, fixé à l'anglaise sur platine.